Les effets d'une expérience de démocratie alimentaire sur les pratiques des mangeurs

Le cas du projet Territoires à VivreS à Montpellier

HÉLOÏSE **GAGET**

MOTS-CLÉS : COMITÉ CITOYEN, CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE, DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE, PRATIQUES ALIMENTAIRES

VIDÉO DE PRÉSENTATION
tinyurl.com/bddcmwre

L'expérimentation sociale Territoires à VivreS Montpellier (TàV) vise un accès digne à une alimentation de qualité pour tous tout en soutenant des filières solidaires et durables. Pour ce faire, un comité citoyen composé d'une cinquantaine de volontaires, en situation de précarité ou non, se tient depuis octobre 2022. C'est un lieu de débat pour l'implémentation d'une caisse alimentaire commune. Chaque membre cotise à la caisse librement et selon ses moyens et reçoit l'équivalent de 100 € par mois en monnaie locale créée pour le projet, la MonA. Les membres du comité citoyen de l'alimentation passent un partenariat avec les commerces dans lesquels ils dépensent cette somme pour leurs courses alimentaires : c'est le conventionnement.

En instaurant un comité citoyen de l'alimentation et une caisse alimentaire commune, TàV s'inscrit comme un projet de démocratie alimentaire. Les participants orientent le système alimentaire grâce à leurs décisions, au-delà de l'acte d'achat.

Il s'agit donc dans cette synthèse de s'intéresser à ce que projettent les participants de TàV en termes de changement de pratiques alimentaires à des échelles individuelle et globale. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'observation du comité citoyen, sur des entretiens semi-directifs menés auprès de 13 de ses membres et sur les résultats d'un questionnaire réalisé auprès de 44 membres.

LES PRATIQUES ALIMENTAIRES DES PARTICIPANTS

Des membres déjà sensibilisés à la durabilité

Des visions communes autour de l'alimentation

Pour les membres du comité citoyen, l'alimentation évoque tout d'abord l'action physiologique de se nourrir, très souvent associée au plaisir : « *J'adore manger, je trouve que c'est important et puis c'est un plaisir, surtout* »[1]. Cela recouvre aussi la préparation du repas (80 % utilisent des produits bruts) et le bonheur associé à son partage : « *J'aime faire à manger, le temps convivial des repas* ». Toutefois, ce temps n'est pas vécu de la même façon chez certaines personnes seules : « *J'aime beaucoup cuisiner quand j'ai du monde autour de moi, le quotidien, c'est souvent un plateau repas devant la télé* ».

En outre, les membres établissent un lien direct entre alimentation et santé : « *On m'a appris à bien regarder ce que je mange et faire attention pour ma santé* ».

Leur conception de l'alimentation dépasse la dimension purement nutritionnelle et ils y voient un moyen de défendre des valeurs : respect de l'environnement, fonctionnement de l'économie locale. Ainsi, 73 % sont attentifs à la composition des produits et à la présence d'un label bio

1. Toutes les citations sont issues des entretiens semi-directifs et des questionnaires mentionnés en introduction.

ou « sans résidu de pesticides ». Pour certains, la socialisation autour de l'alimentation durable s'est réalisée dès l'enfance du fait de leur origine paysanne ou lors de leur parcours professionnel. Chez d'autres, elle s'est imposée comme une évidence avec l'arrivée des enfants.

L'alimentation au cœur de l'engagement personnel des membres du comité

Particulièrement engagés dans le secteur associatif, 56 % des membres sont investis dans une ou plusieurs associations contre 40,8 % en moyenne au niveau national (Insee, 2016). Les associations à caractère social sont les plus prisées, suivies des associations environnementales ; certaines sont en lien avec l'alimentation. Qu'ils soient en situation de précarité ou pas, leur vie associative reflète un sens de l'engagement.

Les participants sont en quête de justice sociale « *face à la dégringolade du commun, des services publics, de l'accroissement des inégalités. Territoires à VivreS est un projet qui se déploie à contre-sens pour sauver ce qui reste à sauver. Il représente un combat pour moins d'injustice* ». La majorité souhaite changer le système alimentaire, « *lutter contre la grande distribution qui fait beaucoup de mal* » et aider des personnes en situation de précarité alimentaire. Ils veulent construire et expérimenter une nouvelle manière de reprendre le contrôle sur leur alimentation car « *une alimentation choisie, équilibrée, doit être accessible à tout le monde* ». D'autres avaient déjà un « *intérêt existant pour le principe de sécurité sociale alimentaire* ».

Circuits de consommation et achats choisis ou imposés par les ressources économiques

Des circuits de consommation différenciés

Les magasins spécialisés et alternatifs (bio, vrac, coopératifs, etc.), qui ne sont pas l'apanage des personnes dotées d'un capital économique élevé, sont les plus fréquentés pour l'essentiel des achats de denrées alimentaires (34 %), suivi des magasins discount (32 %). Pour les fruits et légumes, ce sont les marchés et halles qui l'emportent. De plus, 27 % délaissent les supermarchés et 23 % les commerces de proximité.

Si la majorité des membres partagent des idéaux alimentaires, on peut déceler différents profils de consommation en fonction de critères socioéconomiques. Ainsi, 44 % d'entre eux rencontrent des difficultés pour finir le mois. L'analyse de la situation alimentaire vécue révèle que 42 % des membres ont assez à manger mais pas les aliments de leur choix, 4,5 % n'ont pas assez à manger « souvent », et 4,5 % « parfois ». Et 28 % des membres ont également recours à l'aide alimentaire, dont 16 % de manière hebdomadaire. Pour certains, l'alimentation relève d'un arbitrage délicat : « *Je vais dans des Lidl pour certaines choses, après je fais un peu de récup et je bénéficie aussi de l'aide alimentaire* ».

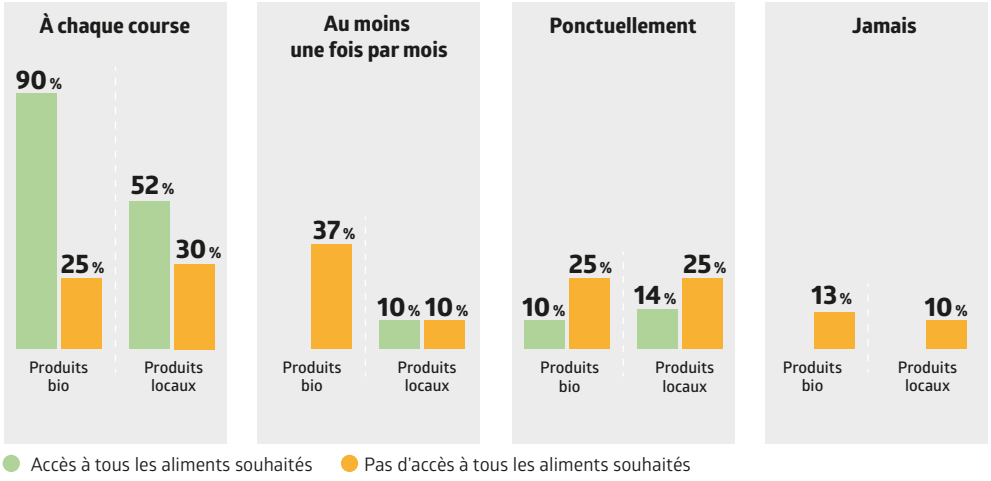
La dissonance cognitive causée par la discordance entre un désir de consommation particulier, les lieux fréquentés et les achats réellement accessibles génère parfois un sentiment d'inconfort psychologique (Festinger, 1957) : « *J'ai pas le choix ; moi je tendrais à moins fréquenter les supermarchés* ».

Des achats alimentaires différenciés

Si les circuits de distribution fréquentés diffèrent selon la situation vécue, il en va de même pour le type de produits consommés, en particulier les produits frais. Alors que 82 % n'éprouvent pas de difficultés pour accéder à tous les aliments souhaités et consomment quotidiennement des légumes frais, ils ne sont que 44 % à en consommer parmi ceux qui ont assez à manger mais pas de tous les aliments souhaités : « *Même si je cours dans toutes les associations, ils donnent presque la même chose : le riz, le couscous, les boîtes de conserves. Alors faut penser à aller sur le marché solidaire, et si on se réveille pas le matin tôt, on trouve rien du tout comme légumes, rien que des périmés* ».

Il en va de même pour la consommation de produits issus de l'agriculture biologique : 90 % des personnes qui peuvent manger tous les aliments souhaités achètent du bio chaque fois qu'elles font leurs courses contre seulement 25 % des personnes qui ne peuvent pas manger tous les aliments souhaités. Un constat similaire peut être réalisé concernant les fréquences d'achat des produits locaux (Figure 1).

FIGURE 1. FRÉQUENCE D'ACHAT DE PRODUITS BIO ET LOCAUX SELON LES PROFILS DES MEMBRES



(Source : auteure)

LE COMITÉ CITOYEN ET LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE, INDISSOCIABLES POUR INSUFFLER DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES ALIMENTAIRES

Des changements de pratiques alimentaires facilités par l'accès à la caisse alimentaire commune

D'un changement du paysage alimentaire…

Grâce au conventionnement, les membres découvrent de nouveaux lieux d'approvisionnement qui peu à peu se substituent ou complètent les leurs. Ceci modifie alors leur paysage alimentaire, entendu comme ce qui « *rassemble les lieux géographiques permettant l'approvisionnement alimentaire des habitants d'un territoire donné : marché, restaurants, commerces, points de vente, etc.* » (Urban Food Future, 2020).

Le conventionnement est essentiel dans ce processus : « *Ça va me pousser à aller soit à L'Esperluette, à Vrac & Cocinas ou à La Cagette et justement m'aider dans cette démarche de changement de mes pratiques* ». Ces changements sont facilités par le fait que 41 % des membres sont déjà adhérents dans au moins un des lieux conventionnés. Le changement de paysage alimentaire s'observe aussi pour les personnes à fort capital économique ayant déjà des pratiques alimentaires durables : « *Je vais cotiser plus de 100 € pour obtenir 100 €. Donc pour moi ça va pas changer grand-chose, seulement mes lieux d'approvisionnement. Je vais certainement découvrir des choses et des produits nouveaux* ». Depuis le lancement du conventionnement avec les MonA en février 2023, les membres affirment que la caisse permet d'ancrer les changements « *dans le quotidien et les trajets* ».

Les membres attendent aussi des répercussions positives pour les producteurs, de l'autre côté de la chaîne : « *Ce serait bien que le circuit local de qualité se développe, préférentiellement à la grande distribution* » ; « *C'est une question de répartition de la valeur ajoutée et ça maintient des exploitations de petite taille et diversifiées sur les territoires* ».

… à un changement de pratiques alimentaires

À ce jour, les membres désirant changer leurs pratiques se voient freinés sur le plan financier. Le prix est dans 90 % des cas l'obstacle qui empêche de consommer des produits bio et dans 73 % des cas un frein pour l'accès aux produits locaux. De plus, les personnes avec des difficultés économiques ou en situation de précarité sont majoritaires parmi celles ambitionnant d'améliorer la qualité de leur alimentation : « *Ce qui peut changer pour moi, c'est le côté financier, parce que je souhaite manger bio, bien et sain comme tout le monde* ».

Le principal changement attendu est l'accès à une plus grande diversité nutritionnelle[2] : « *Cela me permettra de manger autant de fruits et légumes que mes enfants* », et l'achat de produits jusqu'alors inaccessibles. Le parti pris est d'offrir de la variété, quand bien même la production serait lointaine. Certains des effets escomptés par les membres sont confirmés par la pratique : « *Depuis qu'il y a la caisse, je suis content de manger plus de légumes* ».

Toutefois, les membres projettent de s'approvisionner selon des modes de production et de distribution les plus durables possibles. Ils se sont accordés sur des valeurs communes et des critères pour le conventionnement de la caisse. Ils optent pour des produits naturels ou raisonnés. L'accent est mis sur la relation de confiance avec les producteurs et la connaissance de leurs pratiques plutôt que sur des labels et marques : « *J'aimerais acheter des produits de meilleure qualité et plus respectueux de l'environnement et des producteur·ice·s* ».

Au-delà de la dimension nutritive, il s'agit de retrouver la notion de plaisir, valorisée dans la culture française mais souvent mise à mal chez les personnes en situation de précarité et dont le rapport à l'alimentation est avant tout lié à la survie. La somme reçue en monnaie locale permettra par exemple de se procurer « *de la bonne viande* » et « *plus de produits gourmands* », « *de [se] faire plaisir de temps en temps. Je ne parle pas d'aller au restaurant une fois par semaine, ni une fois par mois, mais ne serait-ce qu'une fois par an* ».

Pour d'autres, cette somme contribuera à diminuer le sentiment d'isolement en offrant la possibilité de partager des repas : « *C'est quand même un peu lourd de manger tout seul et puis cuisiner pour quelqu'un c'est pas la même chose* ». Il s'agit alors de créer des moments conviviaux autour de la table en « *invitant plus souvent des amis* ». Par ailleurs, certains lieux conventionnés ont vocation à être des lieux de convivialité et de sociabilité : « *Ça permet de rencontrer d'autres gens, comme à L'Esperluette où t'as aussi cette question du lien social et de l'accompagnement* ».

La valeur ajoutée du collectif

Le comité citoyen : lieu d'apprentissage sur notre système alimentaire

Le comité citoyen rassemble des personnes autour d'ateliers et de discussions sur l'alimentation durable. Ainsi, « *cet espace aide à se rendre compte de choses qui sont effectivement complexes et mal informées, mal diffusées, et permet de reconsidérer autrement l'alimentation* ». La présentation par Les Greniers d'Abondance sur la relation entre nos systèmes alimentaires et l'industrie pétrochimique a particulièrement marqué les membres.

Outre un apport de connaissances, c'est véritablement l'appropriation d'une démarche d'éducation populaire qui est visée. Celle-ci a pour ambition de mêler action et analyse afin de conférer à tous les membres des clés pour comprendre le monde et pouvoir le transformer. L'un des membres salue « *cette façon de monter en compétences ou en tout cas d'acquérir des connaissances, de nous faire réfléchir tous ensemble sur les sujets clés qui sont fondateurs de la démarche* ». Cela « *apporte un autre regard sur la question du pouvoir d'agir* ». Le comité permet aux membres d'adopter une attitude active lors les sessions et « *aide à se poser des questions pertinentes* ».

Ces connaissances suscitent un véritable intérêt de la part des membres. L'une est « *désormais beaucoup plus attentive à toutes les études* », l'autre « *consulte régulièrement le site de la Chaire Unesco, le Cirad* » et est « *abonnée à plein de choses sur LinkedIn* ».

Les connaissances partagées se traduisent dans les pratiques alimentaires des membres désormais plus avertis : « *Les compositions avant, je lisais même pas. Ce qui comptait c'est si c'était halal ou pas, [...] et après à avoir le prix le plus bas. Mais par la suite, petit à petit, on essaie d'aller trouver quelque chose de mieux* ».

Les visites de certains des futurs lieux conventionnés comme La Cagette et l'Esperluette ont été organisées pour et par les membres du comité citoyen. C'est alors une façon de « *faire tomber les barrières car beaucoup sont dans les interdits* » et de mieux appréhender ces lieux pour se les approprier. À ce titre, le sociologue V. Chabault souligne que « *le magasin est un espace de sociabilité important dans le quotidien du consommateur* »

2. L'analyse des réponses aux questionnaires quant à l'utilisation escomptée des 100 MonA a permis d'élaborer la typologie suivante : aucun effet ; alimentation de base ; meilleure gestion du budget ; alimentation de qualité (frais, bio, local) ; alimentation plaisir.

(Blin, 2020). C'est en effet un lieu d'animation, de sociabilisation, une occupation, un objet de discussion qui sert de cadre à la construction identitaire de l'individu. Il rejoint le constat dressé par Baudrillard dans *La Société de consommation* montrant que la consommation va au-delà de la fonction de satisfaire des besoins, elle répond aussi à un désir d'appartenance et de différenciation (Blin, 2020).

Ainsi, parvenir à s'approvisionner dans certains circuits de distribution confère aux personnes qui jusqu'alors en étaient privées (pour des raisons économiques, symboliques, etc.) la possibilité de s'affirmer en tant que membre d'un certain groupe social.

À quelques semaines de l'ouverture de la caisse à de nouveaux participants, les membres du comité s'interrogent sur les modalités de leur intégration. Une « *montée en connaissances* » étant jugée nécessaire, les débats portent donc à la fois sur le contenu à partager et la façon de le transmettre via des formations ou un livret délivré lors d'une séance d'accueil. Rappelons que le comité citoyen défend collectivement une vision du système alimentaire durable, basée sur le droit à l'alimentation, la démocratie alimentaire et l'accompagnement de la population dans la transition vers plus de durabilité.

Le comité citoyen : la force du collectif pour la prise de décision représentative

La composition hétéroclite du comité est propice à la prise de décisions éclairées et représentatives de l'ensemble des réalités vécues. C'est l'entrelacement de personnes « *qui ne sont pas dans la même situation mais qui ont des valeurs communes* » qui « *va motiver la réflexion* ». Une membre souligne que le contact avec des personnes en situation de précarité l'a beaucoup rapprochée de leurs préoccupations et a contribué à faire évoluer sa vision de la caisse ; elle en est venue à revoir sa posture au sein du comité : « *Au départ, on peut arriver avec un idéal de circuits d'achat, la façon dont on veut que la chaîne fonctionne et ce à quoi devrait contribuer la caisse. En fait, moi, j'ai fait un pas en arrière, je me suis dit attention, faut voir si ça colle avec les pratiques, les besoins des personnes, que ça les mette pas en difficulté plus que ça ne les aide* ».

La confiance, la bienveillance et l'écoute prévalant au sein du comité sont autant de vecteurs qui facilitent la prise de décisions reflétant vraiment ce que les différents membres souhaitent comme changements de pratiques.

Ceci pose la question des modalités de participation au comité citoyen des nouveaux arrivants. Que provoquerait la participation de personnes à la caisse sans intégrer le comité ? Certains alertent sur l'écueil consistant à ne les laisser participer que sur le plan monétaire (caisse) sans leur donner la possibilité de participer aux prises de décisions du comité. Cela reviendrait dans ce cas à imposer aux participants de la caisse des changements de pratiques alimentaires via un conventionnement décidé par les seuls membres du comité. D'ailleurs, cela questionne aussi la pérennité de la caisse alimentaire qui dépend des cotisations. D'autre part, les membres estiment que l'investissement dans le comité citoyen et le sentiment d'appartenance à l'initiative infléchiraient favorablement la propension à cotiser.

Enfin, le comité représente pour ses membres un environnement propice au changement et une façon pour certains de s'approprier une véritable posture de citoyen. Si un participant a réalisé que « *c'est ensemble qu'on arrivera à soulever des montagnes* », un autre s'est senti fier de faire partie de ceux qui font « *bouger quelque chose* ». Une dernière personne rejoint ce dernier en soulevant le caractère politique de l'expérimentation : « *Si on parle en termes de finalité, un de ces jours, ils [les membres du comité] penseront à participer à tout ce qui est politique. On peut changer […] même dans la politique du pays, beaucoup de choses* ».

D'un changement de pratique individuelle à un changement du système alimentaire : un catalyseur du changement d'échelle

L'ambition d'essaimer

« *Grâce à notre communauté, on peut changer le système, notre groupe peut s'agrandir* », déclarait une des membres du comité citoyen. Cela pourrait se matérialiser par l'ouverture de l'expérimentation à plus de participants car certains souhaitent que « *ça se généralise déjà sur le plan local, qu'il y ait plus de Montpelliérains touchés* ». Un autre membre suggère, que, quand bien même il s'agirait d'une « *vision idéale* », il lui semble important que « *que ça puisse être ouvert à pas mal de gens et que tout public puisse*

essayer cette démarche ». Une autre complétait encore avec ferveur : « *J'ai qu'un vœu, c'est que ça fasse tache d'huile* ».

C'est ce type de changement d'échelle que Moore *et al.* (2015) ont nommé *scaling out*. Il correspond à l'augmentation du nombre de personnes ou de structures impactées par l'expérimentation. Ceci peut se traduire par la multiplication d'initiatives similaires sur d'autres territoires. C'est le vœu de ces membres qui souhaitent que l'expérimentation « *se vulgarise, que ça se développe ailleurs* », « *essaime dans d'autres collectivités, en appuyant les circuits courts, les expérimentations, avec les producteurs locaux* ». Un autre propose d'imaginer « *des systèmes de caisses communes par territoire, avec un ancrage citoyen… Ce serait bien que ça donne lieu en fait à l'organisation des citoyens eux-mêmes, autour de projets comme ça ailleurs* ». À cet égard, la journée de lancement de la caisse alimentaire au grand public a été « *une bonne occasion pour partager le projet avec les amis, la famille, les collègues ; afin qu'ils comprennent mieux ce qu'on fait et l'expérimentation* ». Les membres du comité ont noté que beaucoup de personnes étaient venues de loin pour découvrir le projet, voire s'en inspirer pour le développer sur leur territoire.

Les espoirs des membres pour institutionnaliser les changements de pratiques

Les membres sont conscients non seulement des limites de l'expérimentation mais encore des leurs. Dans un système complexe, il est difficile pour un individu de changer le système à sa petite échelle. Ils souhaitent donc une prise de conscience des pouvoirs publics sur la nécessité de changer le système actuel. En effet, la transformation des pratiques alimentaires actuelles se heurte à un ensemble de verrouillages au niveau des acteurs en place, des institutions, mais aussi des politiques qui présentent des intérêts étroitement entrelacés (Bricas *et al.*, 2021). Les membres souhaiteraient interpeller les pouvoirs publics. Certains voient dans cette expérimentation un moyen pour l'État de « *prendre conscience qu'il y a des gens qui ont énormément de mal à se nourrir correctement* » et que « *l'essaimage des initiatives comme celle-ci démontre que tous ensemble, on peut faire plus* ». Ils relèvent la « *dimension de plaidoyer extrêmement forte dont doivent s'emparer les membres du collectif Territoires à VivreS afin de montrer qu'un autre système est possible pour l'accès à des produits de qualité pour tous* ». Ainsi, la journée de lancement de la caisse alimentaire s'est avérée extrêmement fédératrice pour les membres du comité, qui ont assisté à une véritable démonstration d'intérêt de la part d'autres citoyens et de personnalités politiques : « *J'ai appris avec plaisir qu'on était scruté de haut puisque les gens s'intéressent à ce qu'on fait à l'expérimentation* ».

Les membres souhaitent encore institutionnaliser l'expérience qu'ils sont en train de vivre dans des politiques publiques ou des réglementations. Ce changement d'échelle a été théorisé sous le nom de *scaling up* par Moore *et al.* (2015).

Un membre espère « *que [sa] maigre contribution à ce projet donnera peut-être des idées plus haut* » car « *malgré des initiatives locales, il faut que ça parte d'en haut pour que ça puisse changer véritablement* ». Les participants s'en remettent à la capacité normative de l'État, puisque « *s'il n'y a pas de réglementation, nos visions, nos idées sont accaparées par le système capitaliste* ». En outre, si une réponse citoyenne est nécessaire, elle n'est pas suffisante : « *Ça devrait être à l'État de faire ce genre de choses, pas une caisse commune de l'alimentation. Elle pallie* ».

Au-delà de l'accès à l'alimentation, les membres du comité citoyen questionnent plus largement « *les politiques agricoles et alimentaires telles qu'elles sont menées aujourd'hui* ». Par exemple, une participante « *déplore que l'État ne s'implique pas plus pour obliger les grands circuits de distribution à mieux rémunérer les producteurs* ». Ils sont nombreux à viser « *dans l'idéal* » le déploiement de la sécurité sociale de l'alimentation au niveau national.

Quand bien même des débats sont en cours au niveau politique, comme le souligne l'un des membres, en entrant dans le concret et l'expérimentation, « *ça donne beaucoup plus de force, des arguments qui peuvent vraiment peser dans les discussions* ».

Mais alors, qui solliciter ? Lors de l'événement de lancement, des participants ont manifesté le souhait d'une participation active d'élus dans le comité. D'autres ont proposé que les citoyens membres du comité portent eux-mêmes le discours d'un changement devant les institutions.

LES ÉCUEILS AUXQUELS SONT CONFRONTÉS LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES

Des limites fonctionnelles

Des changements de consommation limités par la dimension économique

À ce jour, les membres qui ont envie de changer leurs pratiques se voient freinés sur le plan financier. Les membres du comité ont décidé que la somme de 100 MonA mensuels serait distribuée par foyer indépendamment du nombre de personnes le composant. Or, comme le souligne une des membres, « *le montant ne représente pas la même chose en fonction des foyers* ». Ainsi, seuls 35 % des membres vivent seuls.

En sus de l'iniquité dans l'allocation de la somme, le montant équivalant à 100 € reste faible pour réaliser des changements significatifs des pratiques alimentaires. À ce propos, les participants à l'expérimentation sur la précarité alimentaire organisée avec le Conseil national de l'alimentation (CNA) avaient proposé une carte d'une valeur minimum de 150 € (Blumenkrantz, 2023).

Dès lors, il est possible d'observer des changements davantage quantitatifs que qualitatifs, i.e. des achats qui ne correspondent pas forcément aux critères de durabilité définis par les membres du comité : « *Je n'achèterai pas bio, pour optimiser la somme des 100 €* ».

Des changements de consommation limités par la dimension « pratique »

Les changements de pratiques sont conditionnés au conventionnement d'une grande diversité de lieux d'approvisionnement répartis sur le territoire montpelliérain, accessibles en transports en commun et à proximité des lieux de vie des membres de la caisse.

La question de l'accès physique à ces commerces conventionnés est cruciale, car les membres du comité font reposer le choix d'un lieu d'approvisionnement sur la proximité par rapport à leur domicile (36 %) et la nature de l'offre alimentaire vis-à-vis des besoins et envies (29 %). Or, 29 % des contributeurs à la caisse ne vivent pas à proximité d'un des lieux de distribution partenaires. La question se pose d'autant plus pour les personnes résidant hors de Montpellier. De plus, l'accent est mis sur l'importance de pouvoir centraliser ses achats sans avoir à se disperser sur plusieurs sites.

Des limites structurelles

Des changements de consommation limités par la dimension cognitive

Si les membres du comité s'accordent sur des achats plus qualitatifs, il est important de rappeler qu'il s'agit d'une notion très subjective. Aussi est-il difficile d'appréhender ce qu'ils entendent par une alimentation équilibrée, de qualité ou saine tant la provenance idéale, le mode de production et de distribution des produits varient d'un individu à l'autre. Ainsi, une alimentation saine pour cette participante « *n'est pas obligatoirement bio mais au moins locale* » alors que cela fait référence à « *des produits qui sont pas transformés au départ* » pour une autre. D'ailleurs, il existe au sein du comité une grande diversité de perceptions du « local » : 33 % le relient à la région, 23 % au département, 19 % à la commune ou à proximité et 5 % à la France. De plus, 21 % des membres confondent local et circuit court.

Par ailleurs, certains membres basant leur consommation sur des canaux conventionnels n'envisagent pas de modifier leurs pratiques vers plus de durabilité. « *L'important est plutôt que le produit ait l'air bon et de qualité* », déclare l'un eux.

D'autres ne se reconnaissent pas dans les lieux conventionnés : « *J'aimerais que ça soit plus ouvert, qu'il y ait plus de partenaires et un peu moins connotés "local, bio". Plus on a ce désir de perfection, plus on risque de compliquer, dans le sens de pervertir son rapport à la nourriture, ça peut être un peu dogmatique, excessif et après on bascule dans l'entre soi* ».

Pour le moment, seul l'alimentaire peut faire l'objet d'un achat en MonA, ce qui exclut l'alcool et les produits d'hygiène. Toutefois, le comité prévoit de débattre de l'utilisation de la somme à des fins non alimentaires, soulevant déjà des oppositions et la défiance quant à une utilisation dévoyée de celle-ci : « *Je ne veux pas payer pour que les gens s'achètent des jeux vidéo* ».

Pour autant, il serait possible d'envisager que la somme soit capitalisée sur plusieurs mois ou échangée contre des euros. Elle pourrait même être allouée à des produits de type *fast food*,

riches en sucres et matières grasses pour faire plaisir aux enfants et ainsi compenser une situation économique difficile (Walser *et al.*, 2020).

La difficile réplicabilité du projet

Certains membres du comité sont assez critiques vis-à-vis du devenir de l'expérimentation, quand bien même ils adhèrent à la philosophie du projet. Ils se questionnent sur la mise en commun de toutes ces initiatives locales et certains craignent que TàV soit « *un énième projet* », « *difficile à généraliser à grande échelle* » et qui reste « *sur le plan expérimental* ». En effet, à l'inverse du modèle de sécurité sociale de l'alimentation dont le financement repose sur « *une cotisation à rajouter sur le bulletin de salaire* », les niveaux de cotisation de l'expérimentation actuelle sont déterminés grâce à une grille laissant le citoyen se positionner librement.

De plus, de nombreuses personnes du comité ont adhéré au projet via les associations membres de TàV, ce qui explique leur motivation pour la question alimentaire. Mais sont-elles réellement représentatives de la société ? Ne biaisent-elles pas les représentations des attentes de la population en général ?

Autant d'aspects à prendre en compte au moment de déployer une expérimentation similaire, avec un public différent, sur d'autres territoires ou à plus grande échelle.

Quoi qu'il en soit, TàV montre que grâce à la démocratie participative, nous pouvons tous nous mobiliser pour notre bien commun, l'alimentation. Puisse ce projet être le début d'une nouvelle étape pour une société plus juste.

BIBLIOGRAPHIE

BLIN S. 2020. Le centre commercial peut être un lieu de réconfort ! *Libération*. 12/06/2020. Disponible sur : https://www.liberation.fr/debats/2020/01/12/le-centre-commercial-peut-etre-un-lieu-de-reconfort_1772599/ (Consulté le 30/12/2022).

BRICAS N., CONARÉ D., WALSER M. (dir.). 2021. *Une écologie de l'alimentation.* Versailles : Éditions Quæ, 312 p.

FESTINGER L. 1957. *A theory of cognitive dissonance.* Stanford : Stanford University Press. 291 p.

INSEE. 2018. *Taux d'adhésion aux associations selon différentes caractéristiques. Données annuelles 2013 et 2016.* Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2406371#tableau-figure1_radio1 (Consulté le 30/12/2022).

MOORE M.-L., RIDDELL D., VOCISANO D. 2015. Scaling out, scaling up, scaling deep: strategies of non-profits in advancing systemic social innovation. *The Journal of Corporate Citizenship*, 58, p. 67-84. Disponible sur : www.jstor.org/stable/jcorpciti.58.67

URBAN FOOD FUTURES. 2020. *Qu'est-ce que le paysage alimentaire ?* Disponible sur: https://urbanfoodfutures.com/2020/08/17/quest-ce-que-le-paysage-alimentaire/ (Consulté le 02/02/2023).

WALSER M., YANGA Z., YOUNT-ANDRÉ C. 2020. *L'alimentation pour compenser des carences sociales et économiques*. Montpellier : Chaire Unesco Alimentations du monde, So What?, N° 12, 4 p.

Entretien

BLUMENKRANTZ S., assistante de la présidente, Commission nationale du d*ébat* public (CNDP), entretien le 17/01/2023 en visioconférence.